



Bulletin Officiel

N°6664 Lundi 08 Août 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-: SOCIETE ADWYA	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021	7
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	8

AVIS DES SOCIETES

<u>AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE</u>	
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-	9
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</u>	
ATTIJARI LEASING 2022-1	10
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	16

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO

LES CIMENTS DE BIZERTE

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2022

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV L'EPARGNANT

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Adwya
initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals**

Par décision n° 24 du 05 août 2022, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société Kilani Holding Pharmaceuticals, visant le reste des actions composant le capital de la société Adwya.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : Kilani Holding Pharmaceuticals

Forme juridique : Société Anonyme

Siège social : 25, Rue 8603- Zone Industrielle Charguia -2035 Tunis-

Identifiant unique : 1781727L

La société Kilani Holding Pharmaceuticals agit de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance -1053 Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Kilani Holding Pharmaceuticals détient directement 2 182 590 actions représentant 10,138% du capital de la société Adwya et 8 609 794 actions de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani représentant 39,993% du capital, soit au total 10 792 384 actions représentant 50,132% du capital de la société Adwya.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, agissant de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Adwya, soit **10 735 616** actions représentant **49,869%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **5,950 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédent le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;

- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédent le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°23 du 02 août 2022 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions Adwya qu'elle ne détient pas, de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui ayant conféré de concert une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société Adwya sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 27/07/2022 et a porté sur l'acquisition par la société Kilani Holding Pharmaceuticals de **2 182 590 actions** Adwya représentant **10,138%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que le conseil d'administration de la société Adwya réuni en date du 21 juin 2022 a décidé de coopter Mme Sarra Limam Masmoudi (Directeur Général de la société Kilani Holding Pharmaceuticals), comme administrateur au conseil d'administration de la société visée et de la nommer entant que nouveau Président du conseil.

1- Politique industrielle :

- a) Faire des entités Adwya et Teriak ensemble, un champion régional pour une plus forte présence sur le continent avec une augmentation des exportations (Teriak a en effet une importante présence en Libye, et en Afrique subsaharienne) ; sachant que Teriak SA, est une société créée en 1996. Elle est une filiale du groupe Kilani opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique tunisienne.
- b) Activer les synergies entre Adwya et Teriak et bénéficier au maximum de l'expertise de Teriak sur différents volets ;
- c) Lancer plus rapidement de nouvelles gammes de produits.

2 - Politique financière :

Redresser d'urgence les performances financières de la société Adwya qui se sont fortement détériorées au cours des trois dernières années, menaçant la pérennité de l'entreprise.

3 - Politique Industrielle:

Investir dans le renouvellement des équipements, dans les capacités de stockage, dans les investissements de trigénération (favorisant des économies d'énergie) et ce, afin d'accompagner le développement de la société.

4- Politique de la recherche et d'innovation :

- ✓ Proposer aux médecins et aux patients une gamme de molécules plus large mais complémentaire ;
- ✓ Optimiser les formes galéniques, soient les aspects physiques du médicament : comprimés, gélules, sachets, solutions buvables, suspensions..., par site industriel au bénéfice des nouveaux produits.

5- Cotation en Bourse :

Au cas où l'offre dépasse la part de 95% du capital de la société Adwya, la société Kilani Holding Pharmaceuticals envisage de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **mercredi 10 août 2022 au mardi 30 août 2022 inclus.**

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **30 août 2022**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Adwya sera suspendue durant les séances de bourse du **08 et 09 août 2022**, et reprendra à partir du **10 août 2022**.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- Dénomination de la société : Société Adwya.

- Siège social : Route de la Marsa - GP 9, Km 14- BP 658 -2070 La Marsa.

- Téléphone : 71 778 555

- Forme juridique : Société Anonyme -SA-

- Date de constitution :** 25/06/1983
- Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution
- Nationalité :** Tunisienne
- Identifiant unique:** 0014346Y
- Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- Objet social (article 3 des statuts) :**

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi ⁽¹⁾	Présidente	Elle-même	2022
Etat Tunisien	Membre	Mr Adel Grar	2021-2023
Etat Tunisien	Membre	Mr Abderahman Khochtali	2021-2023
Mme Hajar Elloumi ⁽¹⁾	Membre	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Mr Tarek Hammami ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Actionnaires minoritaires	Membre	Mr. Mounir Jerbi	2020-2022
Administrateurs indépendants (2)	-	-	-

- (1) Coptation par le conseil d'administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Mme Molka Feriel El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022.
- (2) Démission des administrateurs indépendants messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.

Direction :

Mr Tarak Hammami : Directeur Général de la société Adwya (conseil d'administration du 02/07/2018).
Mr Aymen Ben Kraiem : Directeur Général Adjoint (conseil d'administration du 20/08/21).

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Mourad Guellaty et Associés- MOURAD GUELLATY	45, Avenue de la République - 2070 Marsa Safsaf – TUNIS	2022-2023-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 21 528 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 21 528 000 droits de vote

- **Nombre total des titres** : 21 528 000 actions

- **Structure du capital de la société Adwya après l'opération d'acquisition en date du 28/07/2022 par la société Kilani Holding Pharmaceuticals:**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Kilani Holding Pharmaceuticals	2 182 590	2 182 590	10,138%	2 180 590	10,138%
Lasaad Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Rafik Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Autres actionnaires dont	10 735 616	10 735 616	49,868%	10 735 616	49,868%
Etat Tunisien	7 648 648	7 648 648	35,529%	7 648 648	35,529%
Autres	3 086 968	3 086 968	14,339%	3 086 968	14,339%
Total	21 528 000	21 528 000	100%	21 528 000	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du jeudi 05/05/2022.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/06/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6651 du mardi 19/07/2022.

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT, sur supports papiers et magnétique, leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, au plus tard le 31 août 2022.**

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
SIEGE SOCIAL : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -
Identifiant Unique : 0492586 Z/A/M/000

La Société d'Articles Hygiéniques »SAH » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le **20 Juillet 2022** a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **16 336 440 dinars** par incorporation des réserves et des résultats reportés et ce, par l'émission de 16 336 440 actions gratuites d'une valeur nominal de Un (01) dinar chacune, à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes avec (02) rompus**.

Suite à cette augmentation, le capital de la Société d'Articles Hygiéniques (SAH) passera de **65 345 762 Dinars à 81 682 202 Dinars**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse et ce, à partir du 22 Août 2022.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2022**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **22 Août 2022**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **22 Août 2022** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront détachés et négociables en bourse à partir du **22 Août 2022**.

La société procédera à l'acquisition et l'annulation des 02 droits d'attribution rompus.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **22 Août 2022**.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire**« Attijari Leasing 2022-1 »****Décisions à l'origine de l'opération**

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **28 avril 2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80** millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **18 mai 2022** a décidé d'émettre un emprunt obligataire (ordinaire ou subordonné) d'un montant de **20** millions de dinars susceptible d'être porté à **30** millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **29 juillet 2022**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,00% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75%.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 août 2022** et clôturées au plus tard le **22 septembre 2022**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 septembre 2022**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 août 2022** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2022 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 250 millions de dinars.

Caractéristiques des titres émis**Nature, forme et délivrance des titres**

Dénomination de l'emprunt	«Attijari Leasing 2022-1»
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Obligations ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse
Législation sous laquelle les titres sont créés	Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 septembre 2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 septembre 2022**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **septembre de l'année N-1** au mois d'**août de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 septembre 2027** pour les deux catégories.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 septembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 septembre 2023** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,00%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2022 (à titre indicatif) qui est égale à **6,4033%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,1533%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5** ans pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2022-1» est de **3** années pour les deux catégories.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

Pour les obligations de la Catégorie A : La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,660** années.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **22 octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : **A - (tun)** ;
- Note à court terme : **F2 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A- (EXP) (tun)**» à l'emprunt obligataire «**Attijari Leasing 2022-1**» en date du **21 juillet 2022**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « **A-** » (**tun**) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération visée par le CMF qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement

L'emprunt obligataire «**Attijari Leasing 2022-1**» est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2022-1» seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2021, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2022-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2022-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 août 2022 sous le N°22-1080, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du 18 juillet 2022 sous le N°22-005 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

La note d'opération et le document de référence « ATTIJARI LEASING 2022 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société ATTIJARI LEASING, Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, ATTIJARI INTERMEDIATION-Intermédiaire en Bourse, Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

2022 – AS – 1068

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		104,394	107,366
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		143,113	147,964
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		119,334	123,130
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		128,525	133,175
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		124,675	128,579
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		124,360	129,037
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		119,831	123,525
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		48,476	49,771
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		34,865	35,978
10 POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		118,444	122,429
11 BTK SICAV ***	SCIF	16/10/00		104,652	108,039
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
12 FCP SALAMEITT CAP	AFC	02/01/07		18,458	19,045
13 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		130,231	132,243
14 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,194	1,239
15 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATI	TSI	15/11/17		125,198	129,120
16 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		12,212	12,538
17 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		175,986	182,165
18 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		12,097	12,412
19 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		100,085	103,656
20 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21		102,185	106,010
21 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		14,495	14,846
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
22 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,952	2,015
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
23 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		65,900	67,407
24 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		139,219	141,606
25 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		109,364	108,900
26 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		111,243	114,919
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
27 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		139,028	147,745
28 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		533,143	557,821
29 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		137,906	145,964
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		176,092	186,794
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		98,227	104,433
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		131,857	135,376
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		167,720	169,928
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		149,704	148,792
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		23,129	23,698
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		92,104	96,922
37 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		-	1,011
38 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		-	1,028
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
39 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 242,121	2 326,269
40 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		127,962	143,071
41 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		216,057	230,574
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,980	3,021
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,679	2,723
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		65,250	64,369
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,336	1,362
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,229	1,262
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,200	1,252
48 MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15		106,676	En liquidation
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08		En liquidation	En liquidation
50 FCP MOUASSASSETT **	AFC	17/04/17		1 187,879	En liquidation
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	13,681
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,355	10,985
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		11,433	13,458
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		88,113	95,073
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,288	1,285

OPCVM DE DISTRIBUTION

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,514	108,548
57 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,804	99,847
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	105,863	105,911
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,322	103,368
60 TUNISO-EMIRAT SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	104,785	104,840
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,248	108,300
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	104,524	104,571
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	101,752	101,796
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,916	100,917
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,401	105,445
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,020	107,074
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,834	104,869
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,856	103,893
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	103,812	103,859
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,287	102,334
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,191	106,223
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	102,753	102,800
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,368	101,399
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,243	106,281
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,749	101,785
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	108,721	108,758
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,368	104,409
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,021	108,060
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	108,827	108,975
SICAV MIXTES							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	62,854	62,907
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	105,208	105,379
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,806	17,805
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	296,184	296,336
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 183,886	2 182,398
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,301	70,281
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,549	55,559
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,071	108,087
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,302	11,340
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,885	14,956
90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	16,878	16,888
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,680	14,686
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175		
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	85,735	85,570
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	89,303	89,072
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,179	104,417
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	101,280	101,126
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,872	10,850
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	100,436	100,574
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	151,614	151,419
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	103,772	105,545
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	119,606	120,024
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	127,431	128,418
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	185,746	187,156
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	171,700	172,525
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	168,739	169,414
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,904	23,111
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	144,948	146,178
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	163,000	162,675
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 105,262	5 111,583
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809			
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 667,445	4 695,186
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,494	10,522
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	168,718	169,423
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 168,907	11 283,459
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	10 161,609	10 197,991	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	125,313	125,033

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

قرارات الجلسة العامة العادية

شركة إسمنت بنزرت المقر الاجتماعي : خليج صبرة 7018 بنزرت

إثر إعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 29 جوان 2022 ، تنشر شركة إسمنت بنزرت ما يلي:

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
2. الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية
3. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية
4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة تتضمن نشاطهم المهني الرئيسي وعضويتهم في مجالس إدارة شركات أخرى.

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد إطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبى الحسابات للسنة المحاسبية 2021 تصادق على ما جاء في تقرير التصرف و على القوائم المالية لسنة 2021 (الموازنة وقائمة النتائج و جدول التدفقات النقدية و المذكرات المتعلقة بالبيانات المحاسبية لسنة 2021) كما تصادق على الاتفاقيات الواردة بالقرير الخاص لمراقبى الحسابات.

كما تصادق على الاتفاقيات الواردة بالقرير الخاص لمراقبى الحسابات
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني :

تقرر الجلسة العامة العادية تخصيص النتيجة المحاسبية السلبية لسنة 2020 و البالغة 905,6801492 دينار بحساب نتائج مؤجلة.

النتيجة المحاسبية لسنة 2021: 905,6801492 - دينار
- النتائج المؤجلة إلى موافى سنة 2020: 2020,029: 115315200 - دينار
- النتائج المؤجلة في موافى سنة 2021 : 2021,934: 122116692 - دينار
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبى الحسابات تمنح أعضاء المجلس إبراء الذمة في التصرف للسنة المحاسبية 2021. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع:

حددت الجلسة العامة العادية مبلغ 3000 دينار مكافأة حضور لكل عضو في مجلس الإدارة بعنوان سنة 2021 وذلك مقابل ممارسة نشاطهم و يقع تحويلها إلى حساب استعمال مصاريف المراقبة ومكافآت الحضور وأقساط الأرباح بالخزينة العامة للدولة. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس:

تصادق الجلسة العامة العادية على إسناد مكافأة حضور ب 400 د لكل عضو و لكل جلسة على أن لا تتجاوز هذه المكافأة 2500 د سنويا ، قيمة مكافأة حضور لكل عضو في اللجنة الدائمة للتدقيق مقابل ممارسة نشاطهم، وذلك بعد الحصول على موافقة الادارة العامة للإشراف على المنشآت برئاسة الحكومة ، و يقع صرفها طبقا للإجراءات المعمول بها. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس:

تصادق الجلسة العامة على تعيين:

- السيد الهاشمي العذار عضوا بمجلس إدارة الشركة ممثلا لوزارة النقل خلفا للسيد وليد الكرعاني وذلك للمرة المتبقية لسلفه و التي تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي تنظر في نشاط الشركة و القوائم المالية لسنة 2022

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع:

إن الجلسة العامة بعد إطلاعها على المذكرة المتعلقة بتعيين مراقب الحسابات وعلى فحوى مكتوب رئيس هيئة مراقبى الدولة المؤرخ في 29 جوان 2022 تعين مجمع « PROGRESS consult » و « EXTRA consult » لصاحبها كريم بن اسماعيل و سفيان مجادي مراقبا ثان لحسابات الشركة للسنوات 2023/2024.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن:

تسند الجلسة العامة العادية تفويضا مطلقا إلى كل حامل لمضمون أو نسخة من هذا المحضر ليقوم بالإيداع و النشر اللازمين.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

A C T I F S		Notes	(Exprimés en dinars)		
			31/12/2021	31/12/2020	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>					
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles			1 297 294	1 129 324	
Moins : Amortissements		1	-1 148 068	-1 129 324	
			149 227	0	
Immobilisations corporelles			460 489 951	352 684 369	
Moins : Amortissements			-240 486 197	-180 994 340	
Moins : Provisions		1	-111 206	-228 757	
			219 892 548	171 461 272	
Immobilisations financières			3 860 400	3 619 698	
Moins : Provisions		2	-729 737	-667 462	
			3 130 663	2 952 236	
Total des Actifs Immobilisés			223 172 437	174 413 508	
Autres Actifs non courants		3	8 681 297	10 719 906	
Total des Actifs non courants			231 853 734	185 133 414	
<u>ACTIFS COURANTS</u>					
Stocks			53 379 208	51 924 153	
Moins : Provisions			-8 907 450	-8 912 824	
		4	44 471 758	43 011 330	
Clients et comptes rattachés			7 951 424	12 707 474	
Moins : Provisions		5	-5 758 724	-5 491 880	
			2 192 700	7 215 593	
Autres actifs courants			5 359 464	4 050 114	
Moins : Provisions		6	-526 777	-498 703	
			4 832 687	3 551 411	
Placements et autres actifs financiers			266 920	2 772 671	
Liquidités et équivalents de liquidités		7	4 041 593	3 701 990	
		8			
Total des Actifs courants			55 805 658	60 252 994	
Total des Actifs			287 659 393	245 386 408	

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Notes	(Exprimés en dinars)	
			31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres				
Capital social			44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9		101 145 254	101 259 570
Autres capitaux propres	9		62 843 462	1 226 373
Résultats reportés	9		-122 116 693	-115 963 431
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice			85 919 313	30 569 803
Résultat de l'exercice				
Total des capitaux propres avant affectation			85 919 313	30 569 803
P A S S I F S				
Passifs non courants				
Provisions	10		4 619 406	4 641 875
Emprunts bancaires	11		77 091 628	100 988 140
Total des passifs non courants			81 711 034	105 630 015
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	12		29 847 305	23 325 425
Autres passifs courants	13		31 583 683	34 258 467
Concours bancaires et autres passifs financiers	14		58 598 058	51 602 699
Total des passifs courants			120 029 046	109 186 591
Total des passifs			201 740 080	214 816 606
Total des capitaux propres et des passifs			287 659 393	245 386 408

3. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Primes d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2021 avant affectation	44 047 290	4 404 729	2 888 417	1 352 778	62 843 462	92 499 330	-115 315 200	-6 801 493	85 919 313
Réserves légales									0
Dotation fonds social									0
Distribution de dividendes									0
Résultats à reporter							-6 801 493	6 801 493	0
Solde au 31/12/2021 après affectation	44 047 290	4 404 729	2 888 417	1 352 778	62 843 462	92 499 330	-122 116 693		0

4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة تتضمن نشاطهم المهني الرئيسي وعضويتهم في مجالس إدارة شركات أخرى.

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Chedly SAIDANI	2020-2022	Président du conseil d'administration de La SCB	PDG des Ciments de Bizerte+ Membre du conseil d'administration de la CIOK
Mr Slim FERCHICHI	2020-2022	Administrateur de la SCB	Directeur au Ministère de l'Industrie et des PME
Mr Romdhane BOUHOUCH	2020-2022	Administrateur de la SCB	Directeur au Ministère des Finances
Mr Elhechmi LAADHAR	2020-2022	Administrateur de la SCB	Directeur au Ministère de transport
Mr Mohamed BELAZREK	2020-2022	Administrateur de la SCB	Directeur au Ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale
Mr Mosbeh KHERAIFI	2020-2022	Administrateur de la SCB	Directeur au Ministère de l'Equipement
Mme Raja BOUKASSOULA	2020-2022	Administrateur de la SCB	Sous-Directeur au Ministère de l'Industrie et des PME

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	
35. One Tech Holding		70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutualleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arike El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Bâtiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage " SOGEMBAL "	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélgodère-	71 798 211
65. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74. Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78. Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80. Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81. Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélgodère-	71 798 211
82. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86. Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Hocine Khezama Est -4000 Sousse-	
88. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK -TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Grema Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana -Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENTITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
(1) FCP en liquidation anticipée					
(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV					
(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie					
(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie					

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2022

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **30 Juin 2022** qui font apparaître un actif net de **6.706.882 DT** et une valeur liquidative égale à **122,870 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Juin 2022** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Juin 2022**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **55,48%** de l'actif arrêté à la date du **30 Juin 2022**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **44,52%** de l'actif arrêté à la date du **30 Juin 2022**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret

n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

FINACorp Obligataire SICAV

BILAN					
LIBELLE	NOTE	Au 30.06.2022	Au 30.06.2021	Au 31.12.2021	
ACTIFS					
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3.735.056	1.843.861	2.702.700	
a- Actions et valeurs assimilées		316.859	196.322	220.425	
b- Obligations		3.418.197	1.647.538	2.482.275	
c- Emprunts d'état		0	0	0	
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2.996.677	2.689.147	1.922.677	
a- Placements monétaires		0	0	0	
b- Disponibilités		2.996.677	2.689.147	1.922.677	
Créances d'exploitations		0	0	0	
Autres actifs		0	0	0	
TOTAL ACTIFS		6.731.733	4.533.007	4.625.377	
PASSIFS		24.851	30.723	28.968	
Opérateurs créateurs	PA1	21.037	25.702	16.243	
Autres créateurs divers	PA2	3.814	5.021	12.725	
ACTIF NET		6.706.882	4.502.284	4.596.409	
Capital	CP1	5.486.347	3.859.560	3.849.287	
Sommes capitalisables		1.220.535	642.724	747.122	
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		1.063.351	548.363	546.326	
b- Résultat capitalisable de la période		121.311	94.877	200.543	
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		35.873	-516	252	
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6.731.733	4.533.007	4.625.377	

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus du portefeuille-titres	PR1	50.213	94.719	25.914	52.826	127.312
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		50.213	94.719	25.914	52.826	127.312
c- Revenus des B.T.A		0	0	0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	32.203	54.636	33.841	67.847	125.363
Total des revenus des placements		82.415	149.356	59.755	120.672	252.676
Charges de gestion des placements	CH 1	-9.930	-18.065	-7.976	-16.139	-32.632
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		72.486	131.290	51.779	104.533	220.044
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-5.159	-9.979	-4.831	-9.656	-19.501
RESULTAT D'EXPLOITATION		67.326	121.311	46.948	94.877	200.543
Régularisation du résultat d'exploitation		34.767	35.873	6.939	-516	252
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		102.093	157.184	53.887	94.361	200.795
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-34.767	-35.873	-6.939	516	-252
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2.739	-7.275	2.320	3.768	5.135
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1.556	13.606	0	1.406	4.079
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		71.622	127.642	49.267	100.051	209.757

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>71.622</u>	<u>127.642</u>	<u>49.267</u>	<u>100.051</u>	<u>209.757</u>
a- Résultat d'exploitation	67.326	121.311	46.948	94.877	200.543
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2.739	-7.275	2.320	3.768	5.135
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	1.556	13.606	0	1.406	4.079
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>1.968.615</u>	<u>1.982.831</u>	<u>570.192</u>	<u>794.587</u>	<u>779.005</u>
a- Souscriptions	2.996.030	3.454.869	1.360.844	2.860.975	3.768.685
- Capital	2.454.500	2.834.200	1.172.100	2.481.300	3.248.100
- Régularisation des sommes non distribuables	11.163	12.723	2.613	4.421	6.820
- Régularisation des sommes capitalisables	530.367	607.946	186.131	375.254	513.765
b- Rachats	-1.027.414	-1.472.038	-790.652	-2.066.388	-2.989.680
- Capital	-842.100	-1.210.900	-680.000	-1.786.100	-2.567.200
- Régularisation des sommes non distribuables	-3.821	-5.294	-1.559	-3.550	-5.962
- Régularisation des sommes capitalisables	-181.493	-255.844	-109.092	-276.738	-416.518
VARIATION DE L'ACTIF NET	2.040.237	2.110.473	619.460	894.637	988.762
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	4.666.645	4.596.409	3.882.825	3.607.647	3.607.647
b- Fin de période	6.706.882	6.706.882	4.502.284	4.502.284	4.596.409
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>					
a- Début de période	38.461	38.352	33.574	31.543	31.543
b- Fin de période	54.585	54.585	38.495	38.495	38.352
VALEUR LIQUIDATIVE	122,870	122,870	116,957	116,957	119,847
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,078%	5,087%	4,536%	4,558%	4,787%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 Juin 2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Angle Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2022** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2022**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NCT16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2022** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Juin 2022**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2022** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Juin 2022 à 3.735.056 DT** et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.06.2022	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		3.310.334	3.418.197	50,78%	50,97%
AB 2008 CAT B	3.000	90.000	90.566	1,35%	1,35%
AB 2009 SUB	1.150	22.954	23.705	0,35%	0,35%
AB 2012 SUB	3.500	35.000	36.669	0,54%	0,55%
AB SUB 2020-03	2.000	160.000	164.485	2,44%	2,45%
AIL 2015-1	1.500	30.000	31.698	0,47%	0,47%
ATL 2015-1	1.500	30.000	31.822	0,47%	0,47%
BH SUB 2021-02	4.000	400.000	420.344	6,24%	6,27%
BTE 2010	3.500	157.500	163.296	2,43%	2,43%
CIL 2020-1	1.500	90.000	90.539	1,34%	1,35%
HL SUB 2015-1	2.500	50.000	51.892	0,77%	0,77%
HL 2015-2	2.500	50.000	50.817	0,75%	0,76%

HL 2020-03	1.000	80.000	82.763	1,23%	1,23%
STB 2010/1	3.000	59.880	60.576	0,90%	0,90%
STB SUB 2021-1	3.000	300.000	308.638	4,58%	4,60%
TJL 2019-1	1.000	40.000	40.166	0,60%	0,60%
TLF 2021-1	1.000	80.000	81.310	1,21%	1,21%
TLF 2021 SUB	2.000	200.000	210.568	3,13%	3,14%
UIB 2009/1	2.500	100.000	104.475	1,55%	1,56%
UIB 2012/1	3.500	35.000	35.844	0,53%	0,53%
EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4.000	400.000	428.160	6,36%	6,38%
EMP NA 22 9.1 18-03-2022 CAT B	4.000	400.000	408.377	6,07%	6,09%
EMP NA T2 CAT B	5.000	500.000	501.487	7,45%	7,48%
Titres OPCVM		314.094	316.859	4,71%	4,72%
GO SICAV	2.478	314.094	316.859	4,71%	4,72%
Total		3.624.428	3.735.056	55,48%	55,69%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.06.2022	Solde au 30.06.2021	Solde au 31.12.2021
Placements monétaires	0	0	0
Disponibilités	2.996.677	2.689.147	1.922.677
Compte à terme	400.000	300.000	400.000
Intérêts courus sur compte à terme	3.200	2.622	3.364
Avoirs en banque	2.586.185	2.380.008	1.518.712
Sommes à l'encaissement	0	0	2.636
Sommes à régler	0	0	-7.427
Intérêts sur Dépôt à vue	7.292	6.517	5.391
Total	2.996.677	2.689.147	1.922.677

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.06.2022	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
PLC ATB CT 13.05.2022 7.45%	400.000	403.200	5,99%	6,01%
Total	400.000	403.200	5,99%	6,01%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.06.2022	Solde au 30.06.2021	Solde au 31.12.2021
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	8.553	7.268	6.709
Frais du dépositaire	12.484	18.434	9.534
Total	21.037	25.702	16.243
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	2.480	2.480	5.001
Autres Créditeurs (CMF)	562	385	419
Charges budgétisées à payer	772	2.155	6.115
Etat, retenue à la source	0	0	1.190
Total	3.814	5.021	12.725

CP1 : Note sur le capital

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Capital au 31.12.2021	
* Montant en nominal	3.835.200
* Nombre de Titres	38.352
* Nombre d'actionnaires	96
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	2.834.200
* Nombre de titres émis	28.342
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1.210.900

* Nombre de titres rachetés	12.109
Capital au 30.06.2022	
* Montant en nominal	5.458.500
* Nombre de Titres	54.585
* Nombre d'actionnaires	102

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2021	3.849.287	3.849.287
Souscriptions de la période	2.834.200	2.834.200
Rachats de la Période	-1.210.900	-1.210.900
Autres Mouvements	13.760	1.234.295
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-7.275	-7.275
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	13.606	13.606
Régularisation Sommes non distribuables	7.429	7.429
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables		1.220.535
Montant Fin de période au 30.06.2022	5.486.347	6.706.882

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0	0
Revenus Des Obligations					
Intérêts	50.213	94.719	25.914	52.826	127.312
Revenus Des BTA					
Intérêts	0	0	0	0	0
Total	50.213	94.719	25.914	52.826	127.312

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Intérêts sur certificats de dépôt	19.163	31.878	23.947	48.284	81.183
Intérêts sur comptes de dépôt	13.039	22.759	9.894	19.562	44.180
Total	32.203	54.636	33.841	67.847	125.363

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	8.446	15.115	6.492	13.189	26.682
Rémunération du dépositaire	1.483	2.950	1.483	2.950	5.950
Total	9.930	18.065	7.976	16.139	32.632
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1.247	2.480	1.247	2.480	5.000
Redevance CMF	1.420	2.540	1.091	2.217	4.484
Charges diverses	0	1	1	1	3
Charges budgétisées(Résultat)	2.493	4.959	2.493	4.959	10.014
Total	5.159	9.979	4.831	9.656	19.501

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net. La rémunération de « FINACorp » au **30 Juin 2022** s'élève à 15.115 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Juin 2022** s'élève à 2.950 DT.

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 juin 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 juin 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 , nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV EPARGNANT , qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est实质iellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV EPARGNANT au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV EPARGNANT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. La SICAV EPARGNANT emploie 11% de son actif net sous forme de certificats de dépôt et obligations émis par la Société Tunisienne de Banque. Cet emploi dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
2. La SICAV EPARGNANT détient 10,25% des emprunts obligataires émis par la banque UIB. Ce taux dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
3. Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV EPARGNANT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 30 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Fathi Saidi

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	192 395 173	191 251 734	187 356 741
Obligations et valeurs assimilées		182 069 764	178 691 397	187 356 741
Titres OPCVM		10 325 409	12 560 338	-
Placements monétaires et disponibilités		31 043 415	70 941 744	27 566 251
Placements monétaires	5	14 985 474	53 050 350	4 177 564
Disponibilités		16 057 941	17 891 394	23 388 686
Créances d'exploitation	6	247 012	373 085	252 395
TOTAL ACTIF		223 685 600	262 566 564	215 175 387
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	416 824	509 518	434 521
Autres créditeurs divers	8	724 410	806 406	29 172
TOTAL PASSIF		1 141 234	1 315 924	463 693
ACTIF NET				
Capital	9	216 649 390	254 330 175	203 770 317
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 421	2 395	2 976
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5 893 554	6 918 069	10 938 401
ACTIF NET		222 544 365	261 250 639	214 711 694
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		223 685 600	262 566 564	215 175 387

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Revenus du portefeuille-titres	10	3 281 215	6 005 271	3 084 182	5 445 540	11 021 647
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 281 215	6 005 271	3 084 182	5 445 540	11 021 647
Revenus des placements monétaires	11	520 148	1 103 201	1 159 997	2 140 902	3 688 403
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 801 363	7 108 472	4 244 178	7 586 443	14 710 050
Charges de gestion des placements	12	(327 412)	(657 902)	(307 024)	(607 961)	(1 309 032)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 473 951	6 450 570	3 937 154	6 978 482	13 401 019
Autres produits		-	17 827	-	10 126	41 935
Autres charges	13	(67 760)	(134 688)	(75 893)	(149 536)	(292 266)
Contribution Sociale de Solidarité		(200)	(200)	-	-	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 405 992	6 333 510	3 861 261	6 839 072	13 150 487
Régularisation du résultat d'exploitation		(176 376)	(439 956)	91 680	78 997	(2 212 087)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 229 616	5 893 554	3 952 941	6 918 069	10 938 401
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		176 376	439 956	(91 680)	(78 997)	2 212 087
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		71 783	315 228	(8 040)	173 947	36 300
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(242 366)	(242 178)	(184 955)	84 953	663 495
Frais de négociation de titres		(3 189)	(14 096)	(3 731)	(19 273)	(43 990)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 232 220	6 392 465	3 664 535	7 078 699	13 806 292

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	<i>Année 2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 232 220	6 392 465	3 664 535	7 078 699	13 806 292
Résultat d'exploitation	3 405 992	6 333 510	3 861 261	6 839 072	13 150 487
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	71 783	315 228	(8 040)	173 947	36 300
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(242 366)	(242 178)	(184 955)	84 953	663 495
Frais de négociation de titres	(3 189)	(14 096)	(3 731)	(19 273)	(43 990)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(10 939 927)	(10 939 927)	(12 447 860)	(12 447 860)	(12 447 860)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(6 113 766)	12 380 133	5 323 496	26 013 241	(27 253 297)
Souscriptions					
- Capital	51 283 187	105 664 762	46 646 196	108 236 134	161 340 774
- Régularisation des sommes non distribuables	115 284	431 250	68 314	100 269	202 874
- Régularisation des sommes distribuables	(1 907 023)	940 483	(2 433 659)	1 177 839	3 415 891
Rachats					
- Capital	(56 282 045)	(93 066 208)	(40 346 219)	(82 302 663)	(186 275 485)
- Régularisation des sommes non distribuables	(108 904)	(209 686)	(65 029)	(99 435)	(309 892)
- Régularisation des sommes distribuables	785 734	(1 380 467)	1 453 891	(1 098 903)	(5 627 458)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(13 821 473)	7 832 672	(3 459 829)	20 644 080	(25 894 865)
ACTIF NET					
En début de période	236 365 839	214 711 694	264 710 469	240 606 559	240 606 559
En fin de période	222 544 365	222 544 365	261 250 639	261 250 639	214 711 694
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	2 227 696	2 050 608	2 500 324	2 302 212	2 302 212
En fin de période	2 177 391	2 177 391	2 563 894	2 563 894	2 050 608
VALEUR LIQUIDATIVE	102,207	102,207	101,896	101,896	104,706
TAUX DE RENDEMENT	1,36%	2,71%	1,35%	2,67%	5,36%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB FINANCE », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société détient au 30 juin 2022 :

- Une ligne de la BTA « juillet 2032 ». Elle est valorisée aussi à la valeur actuelle sur la base de la courbe de taux des émissions souveraines.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données, présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 30 juin 2022.

3.3-Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3.6-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à D : 192.395.173 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		174 177 477	182 069 764	81,81%
Obligations de sociétés		53 328 387	54 828 988	24,64%
AB SUB 2010	30 000	798 900	836 729	0,38%
AB SUB 2010	20 000	532 600	557 819	0,25%
AMENBANK 2009 A	20 000	399 200	412 218	0,19%
AMENBANK A 2008	15 000	99 930	100 499	0,05%
AMENBANK B 2008	25 000	750 000	754 603	0,34%
AMENBANK2009 B	30 000	598 800	624 346	0,28%
AMENBANK SUB 2021-1	10 000	1 000 000	1 012 006	0,45%
AIL 2015-1 B	15 000	300 000	316 930	0,14%
ATBSUB2009 B1	10 000	200 000	201 024	0,09%
ATL SUB 2017	7 000	420 000	438 690	0,20%
ATL SUB 2017	5 000	300 000	313 350	0,14%
ATL 2015-1 C	30 000	600 000	636 338	0,29%
ATL 2016-1 C	30 000	600 000	600 306	0,27%
ATL 2017-1 C	20 000	800 000	814 634	0,37%
ATL 2017-1 C	30 000	1 200 000	1 221 951	0,55%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	1 000 000	1 039 945	0,47%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	30 000	1 200 000	1 269 508	0,57%
ATTIJARI:LEASING 2016-2	3 000	120 000	122 457	0,06%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	5 000	200 000	211 585	0,10%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	5 000	200 000	211 585	0,10%
ATTIJ LEASING 2018-1 F	5 000	99 850	100 126	0,04%
BH 2009 A	20 000	460 000	472 920	0,21%
BH SUB 2016-1 B	50 000	1 000 000	1 009 041	0,45%
BH F SUB 2019-1 C	10 000	800 000	817 338	0,37%
BH V SUB 2019-1 C	10 000	800 000	814 948	0,37%
BH SUB 2018/1 A V	25 000	500 000	506 443	0,23%
BH SUB 2018-1 CA TF	10 000	200 000	202 396	0,09%
BH SUB 2019/1 B F	15 000	1 500 000	1 532 193	0,69%
BH SUB 2021-2	20 000	2 000 000	2 101 322	0,94%
BIAT SUB 2022-1 D	35 000	3 500 000	3 519 055	1,58%
BNA SUB-2018/1 A V	25 000	1 000 000	1 058 799	0,48%

BNA 2009 SUB	28 000	372 120	375 820	0,17%
BNA SUB 2017-1 B	50 000	2 000 000	2 011 584	0,90%
BNA SUB A 2018-1	10 000	400 000	423 435	0,19%
BNA SUB A 2018-1	15 000	600 000	635 152	0,29%
BNA SUB A 2018-1	7 500	300 000	317 576	0,14%
BNA SUB A 2018-1	7 500	300 000	317 576	0,14%
BTE 2011 B	10 000	500 000	509 658	0,23%
BTE 2016 B	50 000	2 000 000	2 051 630	0,92%
BTK 2009 C	10 000	199 600	203 441	0,09%
HL 2015-2 B	40 000	800 000	812 939	0,37%
HL 2016-2 B	5 000	200 000	207 364	0,09%
HL 2017-1 B	20 000	800 000	819 270	0,37%
HL SUB 2015-1	10 000	200 000	207 534	0,09%
HL 2017-2 B	30 000	1 800 000	1 909 943	0,86%
HL 2017-2 B	2 842	170 520	180 935	0,08%
HL 2015-2 B	2 000	39 880	40 558	0,02%
HL 2016-2 B	5 000	200 000	207 364	0,09%
HL 2017-03 B	20 000	1 200 000	1 233 633	0,55%
HL 2017-1 B	20 000	800 000	819 270	0,37%
HL 2017-1 B	3 000	118 800	121 744	0,05%
MEUBLATEX 2015 B	9 000	180 000	180 000	0,08%
MEUBLATEX 2015 B	1 000	19 960	19 960	0,01%
MEUBLATEX 2015 C	1 000	19 960	19 960	0,01%
STB 2008/2	50 000	937 500	955 130	0,43%
STB 2008/2	20 000	381 600	387 850	0,17%
STB 2020-1 C FIXE	40 640	4 064 000	4 137 486	1,86%
STB SUB-2019/1 A F	3 321	203 245	212 234	0,10%
STB 2008/2	8 000	145 500	148 867	0,07%

Note 4 : Portefeuille-titres (Suite)

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% Actif net
STB 2010/1 CB	10 000	188 622	191 923	0,09%
STBSUB 2021-1 D	33 599	3 359 900	3 463 182	1,56%
TL 2015-2	20 000	400 000	408 018	0,18%
TL 2015-2	10 000	200 000	204 009	0,09%
TL 2016-1 B	30 000	600 000	608 765	0,27%
TL SUB 2016	20 000	800 000	816 655	0,37%
TL 2017-1 B	10 000	400 000	401 573	0,18%
UIB 2009-1 B	40 000	798 400	831 893	0,37%
UIB 2009-1 C	20 000	800 000	835 696	0,38%
UIB 2011-1 B	20 000	1 000 000	1 042 529	0,47%

UIB SUB 2016	40 000	1 600 000	1 646 027	0,74%
UIB SUB 2016	25 000	1 000 000	1 028 767	0,46%
UIB 2012-1 C	5 000	49 500	50 935	0,02%
Obligations de L'Etat		61 803 125	65 199 420	29,30%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	1 368 750	1 370 758	0,62%
EMPRUNT NATIONAL 2021 B	70 000	7 000 000	7 491 450	3,37%
EMPRUNT NATIONAL 2021 C	20 000	20 000 000	21 420 099	9,63%
EMPRUNT NATIONAL 2-2021 C	10 000	10 000 000	10 600 811	4,76%
EMPRUNT NATIONAL 2-2021 B	90 000	9 000 000	9 534 654	4,28%
EMPRUNT NATIONAL 3-2021 B	25 000	2 500 000	2 608 493	1,17%
EMPRUNT NATIONAL 1-2022 C	114 000	11 400 000	11 636 470	5,23%
EMPRUNT NATIONAL 1-2022 A	3 537	34 375	35 107	0,02%
EMPRUNT NATIONAL 2-2022 C	5 000	500 000	501 578	0,23%
Bons du trésor assimilables		59 045 965	62 041 355	27,88%
BTA 04-2024	17 764	17 145 636	17 828 900	8,01%
BTA 03-2026	7 000	6 790 000	7 024 043	3,16%
BTA 01-2024	3 000	2 880 000	3 040 976	1,37%
BTA 08-2022	12 200	11 789 449	12 678 516	5,70%
BTA 10-2026	9 000	8 727 000	9 208 904	4,14%
BTA 03-2027	10 000	9 140 000	9 454 075	4,25%
BTA 07-2032	3 000	2 573 880	2 805 943	1,26%
Titres OPCVM		10 157 375	10 325 409	4,64%
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	62 214	8 000 036	8 235 827	3,70%
	19 451	2 157 339	2 089 582	0,94%
TOTAL		184 334 852	192 395 173	86,45%
Pourcentage par rapport à l'actif				86,01%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à D : 14.985.474 se détaillant comme suit :

	Coût d'acquisition	Valeur 30/06/2022	% actif net
Certificats de dépôt			
	14 972 065	14 985 474	6,73%
Certificat de dépôt STB au 01/07/2022 (au taux de 8,4%) 10 jours	1 996 275	1 999 628	0,90%
Certificat de dépôt STB au 02/07/2022 (au taux de 8,4%) 10 jours	2 994 413	2 998 883	1,35%
Certificat de dépôt STB au 03/07/2022 (au taux de 8,4%) 10 jours	1 996 275	1 998 883	0,90%
Certificat de dépôt STB au 08/07/2022 (au taux de 8,4%) 10 jours	7 985 101	7 988 081	3,59%
TOTAL	14 972 065	14 985 474	6,73%
Pourcentage par rapport à l'actif			6,70%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à D : 247.012 contre D : 373.085 au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Retenues à la source sur BTA	1 808	76 146	2 527
Retenues à la source sur obligations	84 800	136 535	89 464
Autres (*)	160 404	160 404	160 404
Total	247 012	373 085	252 395

(*): Il s'agit de la charge TCL à récupérer de la société STB MANAGER, l'ancien gestionnaire de la SICAV.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à D : 416.824 contre D : 509.518 au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Gestionnaire	86 122	146 841	89 731
Dépositaire	100 952	111 849	106 713
Commission de distribution	229 750	250 828	238 077
Total	416 824	509 518	434 521

Note 8 : Autres créateurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à D : 724.410 contre D : 806.406 au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	19 026	21 700	19 898
Retenue à la source	701 304	777 554	8 143
Autres (TCL)	4 080	7 152	1 131
Total	724 410	806 406	29 172

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	203 770 317
Nombre de titres	2 050 608
Nombre d'actionnaires	2 681

Souscriptions réalisées

Montant	105 664 762
Nombre de titres émis	1 063 339
Nombre d'actionnaires nouveaux	64

Rachats effectués

Montant	(93 066 208)
Nombre de titres rachetés	(936 556)
Nombre d'actionnaires sortants	(199)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values	315 228
Plus (ou moins) values réalisées sur :	(242 178)
Régularisation des sommes non distribuées	221 564
Frais de négociations de titres	(14 096)

Capital au 30-06-2022

Montant	216 649 390
Nombre de titres	2 177 391
Nombre d'actionnaires	2 546

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2022 au 30/06/2022 à D : 3.281.215 contre D : 3.084.182 pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
<u>Revenus des obligations</u>	<u>968 567</u>	<u>2 026 406</u>	<u>1 368 168</u>	<u>2 590 521</u>	<u>4 804 934</u>
- Intérêts	968 567	2 026 406	1 368 168	2 590 521	4 804 934
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>458 542</u>	<u>458 542</u>	<u>665 360</u>	<u>665 360</u>	<u>665 360</u>
- Dividendes	458 542	458 542	665 360	665 360	665 360
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>1 854 106</u>	<u>3 520 323</u>	<u>1 050 654</u>	<u>2 189 659</u>	<u>5 551 354</u>
- Intérêts (BTA et emprunt national)	1 854 106	3 520 323	1 050 654	2 189 659	5 551 354
TOTAL	3 281 215	6 005 271	3 084 182	5 445 540	11 021 647

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2022 au 30/06/2022 à D : 520.148 contre D : 1.159.997 pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Intérêts des prises en pension livrée	206 833	206 833	298 890	395 557	1 094 567
Intérêts des comptes à terme	-	-	349 261	806 161	809 745
Intérêts des certificats de dépôt	313 315	896 368	511 845	939 185	1 784 091
TOTAL	520 148	1 103 201	1 159 997	2 140 902	3 688 403

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2022 au 30/06/2022 à D : 327.412 contre D : 307.024 pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Rémunération du gestionnaire	240 024	482 305	207 341	410 571	924 523
Rémunération du dépositaire	43 694	87 798	49 842	98 695	192 254
Commission de distribution	43 694	87 798	49 842	98 695	192 254
TOTAL	327 412	657 902	307 024	607 961	1 309 032

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2022 au 30/06/2022 à D : 67.760 contre D : 75.893 pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	<i>Année 2021</i>
Redevance CMF	58 258	117 064	66 455	131 593	256 339
TCL	9 500	17 621	9 437	17 934	35 764
Autres	1	2	1	9	163
TOTAL	67 760	134 688	75 893	149 536	292 266

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB FINANCE à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER ». STB FINANCE est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0,412% TTC l'an depuis le 01/07/2021 conformément aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 23/03/2021. Les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.